

30 ans

de perles en agriculture

Chronologie des événements marquants
des Agricultrices du Québec



30 ans

de perles en agriculture



30 ANS DE PERLES EN AGRICULTURE

Recherche et rédaction


France De Montigny
Chloé Pilon
Patricia Saccente

Révision

Patricia Saccente
Raymonde Plamondon

Infographie

Francine Larivée



Agricultrices du Québec

555, boul. Roland-Therrien, Longueuil Qc J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0540, 8469
Télécopieur : 450 463-5228

 @fed.agricultrices

Octobre 2017

Mot de la présidente des Agricultrices du Québec, madame Raymonde Plamondon	4
Mot du président de L'Union des producteurs agricoles, monsieur Marcel Groleau	6
Mot de la vice-première ministre et ministre responsable de la Condition féminine, madame Lise Thériault	8
Mot du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Laurent Lessard	10
Mot de madame Marie Bouillé	12
Mot de Me Louise Cordeau, présidente du Conseil du statut de la femme.	14
Mot de madame Diane Montour	16
Mot de madame Maria Labrecque Duchesneau	18
Historique des Agricultrices du Québec	22
Dates de création des syndicats	33
Nouvelle image des Agricultrices	69
Mission et valeurs des Agricultrices du Québec.	70



**Mot de la présidente des
Agricultrices du Québec**

La Fédération des agricultrices du Québec est heureuse de vous présenter un bref historique de ses 30 années d'existence. Nous espérons que ces quelques pages sauront vous faire connaître davantage notre association et le travail effectué à travers les années.

30 ans, de riches expériences d'implication de femmes engagées à la reconnaissance de la contribution des femmes à l'agriculture. Le désir de faire valoir le point de vue de celles qui, jour après jour, veillent sur le quotidien de leur famille et de leur entreprise. La volonté d'exprimer haut et fort la voix des femmes de toute provenance et de tout âge intégrant et épousant sans barrière la vie agricole.

Des pionnières ont su démontrer l'apport des femmes au monde agricole et l'importance de travailler en complémentarité avec les différents groupes reconnus. En effet, après de nombreuses démarches, la Fédération des agricultrices du Québec a été fondée le 25 septembre 1987 pour la défense des droits et des intérêts de ses membres.



Cet album relate les actions et les gains vers l'amélioration de la situation socio-économique des femmes en agriculture. Des dossiers comme l'accès à la propriété, la reconnaissance financière, la conciliation travail famille, la santé psychologique, la sécurité à la ferme, la relève féminine pour n'en nommer que quelques-uns, ont été à l'ordre du jour de bien des rencontres.

Des sondages, des études, des recherches et des statistiques pour appuyer nos dires et faire la preuve que les besoins formulés sont bien réels. Projet après projet, financer les plans d'action et atteindre les objectifs.

En parcourant ces pages, vous découvrirez la passion et l'engagement de femmes décidées à faire avancer la cause des agricultrices.

Je suis reconnaissante à toutes celles qui de près ou de loin participent à ce mouvement féminin et apportent des expériences riches de connaissances et de compétences pour favoriser le plein épanouissement des agricultrices du Québec.

Soyons fières de ces accomplissements et de ceux à venir.

Raymande Plamondon
Présidente, Agricultrices du Québec



30 ans de mobilisation : toutes mes félicitations!

Le Québec ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans l'apport inestimable des agricultrices. En plus de leur rôle de mère, leur contribution dans les entreprises agricoles est très importante et n'est pas reconnue à sa juste valeur.

Au Québec comme au Canada, 27 % des producteurs agricoles sont des femmes. Le tiers des nouveaux établissements est réalisé par une femme et ce chiffre continue d'augmenter. Près des deux tiers d'entre elles sont propriétaires d'au moins 50 % des parts de l'entreprise. Plusieurs hésitent toutefois à s'identifier comme productrice agricole. Qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel dans l'entreprise, qu'elles y aient des parts ou non, qu'elles reçoivent ou non un revenu de leur participation à l'entreprise, plusieurs agricultrices se questionnent.

Comme en témoignait la consultation « Femmes et ruralité » (2016), ces femmes ont parfois le sentiment « d'aider » leur conjoint propriétaire, de faire leur juste part pour « la famille », d'accomplir leur devoir d'épouse, de mère ou de grand-mère. Ce sentiment est aussi présent chez celles qui ont un emploi à l'extérieur et qui, malgré tout, consacrent beaucoup d'heures de travail par jour à l'entreprise agricole.



Les défis sont nombreux. La conciliation travail-famille, l'autonomie économique des femmes et leur place dans les lieux de décision ne sont que quelques-uns des enjeux qui méritent toute notre attention. Comme le soulignait récemment la présidente de la Fédération, Raymonde Plamondon, « entre les cours de soccer, l'obligation sociale de se tenir en forme, les repas santé, les devoirs des enfants, le bénévolat à l'école, le travail et le maintien d'une vie de couple relativement saine il reste peu de place pour le syndicalisme agricole ».

Le nouveau programme de mentorat Embarque!, mis en place par la Fédération, est directement issu de ce constat. Rappelons que les femmes représentent seulement 14 % des élus de l'organisation. Il est impératif de favoriser leur implication dans nos structures.

Depuis 30 ans, la Fédération occupe une place légitime dans les lieux de décision et d'influence. Elle œuvre à faire reconnaître l'apport des femmes en agriculture et à leur faciliter l'accès au financement et à la propriété agricole. La Fédération a grandement contribué à la prévention en santé et sécurité sur les fermes par la campagne annuelle de sensibilisation. Depuis 30 ans, la Fédération, est la voix des agricultrices québécoises. Elle a aussi développé un important réseau de partenariat auprès d'autres regroupements de femmes et d'entrepreneurs pour favoriser l'échange et la mise en valeur d'idées et d'expertises. Toutes mes félicitations à la FAQ pour ses 30 ans.

Marcel Groleau
*Président général
L'Union des producteurs agricoles*

**Mot de la vice-première ministre
et ministre responsable de
la Condition féminine**



Côtoyant les avancées technologiques et sociales de chacune des époques, la culture de la terre a grandement influencé les conditions de vie des Québécoises et des Québécois au fil de l'histoire. Le 30^e anniversaire de la Fédération des agricultrices du Québec est l'occasion de rappeler le rôle de premier plan de ses membres dans le développement agricole du Québec et dans l'essor de la société québécoise telle qu'on

la connaît aujourd'hui. Leurs efforts et leur travail méritent d'être soutenus, reconnus et soulignés.

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, lancée en juin dernier, le gouvernement se donne comme objectif de soutenir l'entrepreneuriat agricole féminin. En effet, il est primordial de favoriser la reconnaissance du travail effectué par les femmes dans le domaine agricole et de faciliter l'acquisition, par celles-ci, de parts au sein des entreprises.

Cette stratégie vise également à préparer et à former les Québécoises dans le but d'atteindre la parité dans tous les lieux décisionnels. Dans cette optique, je tiens à féliciter la Fédération des agricultrices du Québec pour son projet structurant **Embarque!** Soutenue financièrement par le Secrétariat à la condition féminine, cette démarche pour développer l'engagement des agricultrices consiste à recruter et à accompagner ces dernières afin qu'elles investissent, en plus grand nombre, les postes de pouvoir et d'influence au sein de l'Union des producteurs agricoles.

À travers le Québec, l'entrepreneuriat féminin constitue une réalité bien vivante que notre gouvernement souhaite stimuler davantage, notamment par l'entremise de Femmessor. La relève entrepreneuriale représente un enjeu pour la vitalité future de notre économie et de notre secteur agricole, et la présence accrue des femmes en entrepreneuriat, une réponse prometteuse à ce défi de taille. Les Québécoises et les Québécois gagnent donc à encourager, à l'instar de la Fédération des agricultrices du Québec, la présence des femmes en agriculture pour assurer une relève agricole forte et diversifiée.

À l'occasion de ce 30^e anniversaire, je souhaite aux membres de la Fédération un franc succès dans l'accomplissement de leurs projets actuels et à venir!

*La vice-première ministre,
ministre responsable de la Condition féminine,
ministre responsable des PME, de l'Allègement réglementaire
et du Développement économique régional
et ministre responsable de la région de Lanaudière,*

Lise Thériault



À l'occasion du 30^e anniversaire
de la Fédération des agricultrices du Québec.

Depuis 30 ans, la Fédération des agricultrices du Québec contribue à faire reconnaître l'apport économique des femmes comme professionnelles de l'agriculture. Femmes propriétaires, femmes gestionnaires, femmes partenaires, femmes de terrain, les femmes jouent un rôle essentiel dans le dynamisme agricole de nos régions.

Cette année, la Fédération des agricultrices du Québec organise le Gala Saturne, qui rend hommage au travail accompli par les agricultrices, tant au sein de leur entreprise que dans la société. Ce rendez-vous souligne également le leadership des femmes en agriculture, la qualité de leur contribution à l'agriculture québécoise et la place toujours plus grande qu'elles y occupent. Le Gala Saturne met aussi en lumière les défis importants que peuvent affronter les agricultrices en matière de conciliation travail-famille dans des secteurs où les horaires atypiques et l'éloignement des services peuvent constituer des obstacles.

Nous pouvons nous réjouir de la présence des femmes dans le monde de l'agriculture. Ainsi, aujourd'hui, elles représentent plus du quart des propriétaires de fermes au Québec. À cela s'ajoutent les femmes qui ne sont pas propriétaires de l'entreprise familiale ainsi que celles qui occupent un emploi à l'extérieur de la ferme, mais qui mettent la main à la pâte de façon régulière. C'est dire leur place dans cette profession essentielle à la société québécoise. De plus, les agricultrices affichent un taux de diplomation élevé, assurant ainsi au Québec agricole une expertise de pointe et une saine gestion des fermes.

Je suis heureux de souligner aujourd'hui l'importance de la mission de la Fédération des agricultrices du Québec : attirer la relève féminine dans le secteur agricole et contribuer à valoriser et à stimuler l'entrepreneuriat agricole au féminin. La présence des agricultrices est vitale pour le Québec et je ne peux qu'encourager celles qui embrassent cette profession ainsi que celles qui désirent mettre la main à la terre dans un avenir proche ou lointain.

Bon trentième anniversaire.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,

Laurent Lessard

Trente ans, c'est à la fois si long et si court!

Dans le cas d'une organisation communautaire, trente ans d'existence c'est remarquable et cela mérite d'être souligné...

Tant de personnes exceptionnelles, qui ont rayonné par la suite dans l'ensemble de la société, ont milité pour faire avancer la cause de toutes les femmes en agriculture qu'il est hasardeux de vouloir les nommer sans en oublier. Cependant, il faut souligner que certaines organisations ont permis à la Fédération des agricultrices du Québec d'être créée, de devenir une pépinière exceptionnelle de leaders et de se voir reconnaître une réputation enviable à travers le monde.

Tout d'abord, les Cercles de Fermières du Québec qui ont débuté il y a plus de cent ans ont permis aux femmes en agriculture de se retrouver dans un lieu commun et de développer des habilités et des connaissances. Puis l'Association Femmes d'Éducation et d'Action Sociale (AFEAS) a regroupé des milliers d'agricultrices qui se sont impliquées à partir de 1966 dans des causes sociales et ont revendiqué des droits. L'Association des Femmes Collaboratrices (ADFC) a aussi attiré en 1980 plusieurs femmes qui travaillaient dans des entreprises agricoles, la plupart du temps à propriétaire unique à cette époque.

Toutes ces organisations ont finalement incité certaines agricultrices à réclamer, sous l'égide de Luce Ferron, un statut professionnel en créant la Fédération des agricultrices du Québec. Tout ceci n'aurait d'ailleurs été possible sans la détermination des premières femmes siégeant au conseil d'administration de la Fédération et sans le soutien de la Terre de chez nous, de l'Union des producteurs agricoles, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du Secrétariat d'État du gouvernement fédéral.



Pour la petite histoire, rappelons que Jean Garon, alors ministre de l'Agriculture, a versé aux pionnières de la Fédération une aide financière de 125 000 \$ par année pendant trois ans pour qu'elles s'organisent et se fassent reconnaître en tant que professionnelles en agriculture. C'était un montant substantiel en 1985 et cela avait fait grincer des dents plusieurs personnes.

C'est ainsi que je suis devenue la secrétaire du « Comité provincial provisoire des femmes en agriculture » mis en place par l'UPA et dont la présidente dudit comité était Lise Sarazin. Nous étions loin du statut d'agricultrice et encore plus de productrice agricole...

Deux visions se sont alors opposées et près de deux milles femmes du milieu agricole, membres en règle, ont eu à trancher après s'être organisées en seize syndicats régionaux d'agricultrices en un temps record : être une association féminine d'agricultrices dans la société civile ou devenir une Fédération à l'intérieur de la structure de l'UPA.

Sous la gouverne de la première présidente de la nouvelle Fédération, Monique Bégin, cela a pris beaucoup de courage, de la vision à long terme et une patience d'ange pour les agricultrices lors de médiations avec leur conjoint, leur famille et les élus. Mais elles étaient convaincues de la justesse de leurs revendications et l'histoire leur a donné raison.

Je saisis donc l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour rendre hommage aux pionnières et à toutes celles qui se sont impliquées par la suite et qui continuent à s'engager au sein de la Fédération des agricultrices du Québec!

Par Marie Bouillé

*Députée d'Iberville à l'Assemblée nationale (2008 à 2014)
Directrice de la Fédération des agricultrices (1987 à 1988)
Secrétaire du Comité provincial provisoire des femmes
en agriculture (1985 à 1988)*

**Mot de Me Louise Cordeau,
présidente du Conseil du statut
de la femme**

Mesdames les agricultrices...

... pionnières!

À titre de présidente du Conseil du statut de la femme, je suis honorée de souligner le 30^e anniversaire de la fondation de la Fédération des agricultrices du Québec (FAQ). Cet album souvenir est une occasion privilégiée de mettre en valeur le travail pionnier accompli dans la reconnaissance du statut d'agricultrice au Québec. Nous le savons toutes : les femmes sont engagées en agriculture depuis toujours. Votre entrée au sein de l'Union des producteurs agricole constitue un moment clé de la reconnaissance sociale du métier d'agricultrice et de sa professionnalisation.

... nourricières!

Ayant grandi au cœur de l'une des régions agricoles les plus importantes de la province, mon attachement à la terre et aux produits de la ferme demeure bien vivant, de même que le souvenir de relations que ma famille et moi-même avons développées avec des gens extraordinaires issus du milieu agricole. C'est donc avec plaisir que je salue la passion et l'ardeur au travail de toutes les agricultrices qui, chaque jour, contribuent à nourrir le Québec. Leur apport, tant personnel que professionnel, est également significatif pour le dynamisme de nos communautés, la vitalité économique de nos régions ainsi que la préservation de notre patrimoine et de notre environnement.



... visionnaires!

Votre présence engagée, passionnée et créative au sein du milieu agricole, est essentielle dans l'ensemble des enjeux qui vous préoccupent. Soyez assurées que le Conseil du statut de la femme reste un allié dans la concrétisation de vos aspirations. Après tout, 30 ans, c'est la jeunesse; l'avenir vous appartient!

Bon trentième anniversaire!

La présidente du Conseil du statut de la femme
Me Louise Cordeau

Trois décennies de syndicalisme agricole féminin : une contribution exceptionnelle

Quel moment précieux pour remercier les pionnières du militantisme agricole féminin, les fondatrices des syndicats régionaux et de la Fédération des agricultrices du Québec ainsi que toutes celles qui en ont porté le flambeau au cours de toutes ces années!

Quel moment opportun pour lever notre chapeau aux agricultrices engagées aujourd'hui au sein des syndicats régionaux et de la Fédération des agricultrices du Québec!

Quel moment unique pour ouvrir la porte et souhaiter la bienvenue aux agricultrices qui auront le privilège de prendre le relais ou de représenter les agricultrices québécoises!

Au cours des années, j'ai suivi de près tout le travail accompli par les agricultrices, je suis grandement impressionnée par les nombreuses réalisations et toujours persuadée du bien-fondé d'une instance régionale et d'une Fédération des agricultrices du Québec. Notre organisation syndicale féminine constitue un lieu commun privilégié pour développer une vision de l'agriculture, pour déployer les moyens spécifiques permettant de faire évoluer des enjeux qui touchent et rejoignent davantage les femmes. D'ailleurs, les dossiers retenus lors de l'élaboration de la planification stratégique (1997-2000) sont toujours pertinents et en constante évolution : la valorisation de la profession, la relève agricole féminine, la formation professionnelle, la sécurité et la prévention à la ferme et à l'achat chez-nous, particulièrement la promotion de nos produits agricoles.



Les agricultrices sont partenaires dans les entreprises agricoles; les agricultrices sont mobilisées dans l'essor économique de l'agriculture de même que dans la diversification et la transformation des produits agricoles; les agricultrices sont impliquées dans l'épanouissement des collectivités rurales. Or, il importe de reconnaître et de conforter leur place dans les instances décisionnelles au sein de l'UPA; il leur est essentiel de participer activement dans les lieux de pouvoir, car leur apport est indispensable à la vitalité du syndicalisme agricole québécois et leur contribution est porteuse d'avenir pour l'agriculture.

FEMMES DE TERRE, FEMMES DE TÊTE, FEMMES DE CŒUR; à toutes les agricultrices que j'ai eu le bonheur de travailler, à toutes celles que j'ai eu le plaisir de côtoyer et à toutes celles que j'ai eu le privilège de représenter, aussi bien au Syndicat régional de la Mauricie qu'à la Fédération des agricultrices, un merci des plus sincères pour votre confiance. Je vous confie que mon passage au sein de cette organisation remarquable a marqué ma vie personnelle et mon parcours professionnel.

Diane Montour

Présidente de la Fédération des agricultrices (1997 à 1999)

Le mot « agricultrice » n'a pas la même résonance pour tous. Pour avoir côtoyé le milieu agricole de près durant plus de 20 ans, je sais à quel point les femmes qui s'engagent en agriculture sont capables de compromis et de détermination. Et cela, peu importe qu'elles soient dirigeantes de la ferme, conjointes d'agriculteur, travailleuses autonomes, employées hors de la ferme ou à plusieurs places à la fois. À mes yeux, elles sont toutes des agricultrices. Leur lien à la ferme est indéniable.



Et j'applaudis au fait qu'elles ne renoncent pas à qui elles sont. Avec leur doigté typiquement féminin et en véritables jongleuses, elles excellent dans l'art d'éteindre les feux, d'apaiser les tensions, de trouver des solutions et de prodiguer des soins. Plein feu sur la femme-orchestre qui se métamorphose en comptable, commissionnaire, maîtresse de maison, éducatrice, planificatrice, infirmière, psychologue... Pas question pour elles de se laisser engoutir par la ferme et de la voir comme une rivale même si la conciliation travail-famille prend souvent des airs de triangle amoureux.

Ces femmes admirables tirent leurs forces de leur capacité à faire des compromis. Elles savent que ce que femme veut...Dieu et Dame Nature n'y consentent pas toujours! Mais lorsqu'on aime, il est plus facile d'axer sur les avantages et d'oublier certains inconvénients. Adieu vacances à la plage en juillet et en août! Oubliée la sortie en amoureux lorsque la mise bas de « Cochonette » s'annonce difficile ou que le bassin-refroidisseur perd le nord en pleine canicule! Ouste la jupe et les talons hauts pour enfiler la salopette. Lorsque le diable est aux vaches, il faut agir maintenant et faire fi de la contrariété en se disant meilleure chance la prochaine fois!

Du soleil levant au soleil couchant, l'agriculture remplit les jours de ceux qui s'y adonnent. C'est sans compter que plusieurs familles agricoles comptent encore aujourd'hui de quatre à cinq enfants. Ainsi filent les mois, les saisons et les années. Un jour, il est temps de faire place à la relève pour une retraite bien mérité. Une décision préparée de longue haleine, qui s'apprivoise lentement et à laquelle on finit par prendre goût.

L'agriculture est un métier qui se bâtit sur la confiance, au fil des générations. La solidité du couple et une bonne dynamique familiale favorisent la fusion entre la tradition et le modernisme. Le « sexe faible » qui s'impose avec force et douceur pèse lourd dans la balance de l'avenir de notre agriculture.

Longue vie aux agricultrices!

Maria Labrecque Duchesneau
*Fondatrice et directrice générale d'Au coeur
des familles agricoles (ACFA)*

La femme et la ferme

La désertion de la terre est surtout l'oeuvre de l'élément féminin - "Il faut commencer la ruralisation par la femme"

Mais c'est toujours la femme qui dit le dernier mot et qui emporte le morceau. Un cultivateur ou un colon aura beau posséder toutes les qualités physiques, intellectuelles, morales et professionnelles qui assurent le succès en agriculture, il ne tiendra pas sur sa ferme si sa compagne ne partage pas ses idéals et ses travaux.

l'oeuvre de la femme. C'est ce que déclarait récemment l'hon. Adélar Godbout, dans une conférence à l'Université d'Ottawa: "La ferme vaut ce que vaut la femme. La désertion des campagnes est née moins du découragement des hommes que du...

qu'il n'est pas décidé à quitter la terre: S. E. Mgr Courchesne a jeté le cri d'alarme à la Semaine Sociale de Rimouski: "C'est par la femme, a-t-il déclaré, qu'il faut recommencer la ruralisation de notre province. L'on ne peut régler le problème de la terre sans tenir compte de l'élément féminin".

l'igence. L'enseignement professionnel est aussi nécessaire à la future cultivatrice qu'aux fils d'agriculteur. Les futures fermières, autant que la fille de ville, ont besoin

professionnelle et le foyer. Sur la ferme, la femme est associée au travail de son mari. Tous les cultivateurs prospères attribuent une grande partie de leur succès au travail, à l'intelligence et au coeur de leur femme. Nos couvents ruraux doivent préparer les futures fermières à ce rôle en leur donnant des no-

« Tant qu'une seule femme sur la planète subira les effets du sexisme, la lutte des femmes sera légitime et le féminisme nécessaire. »

Thérèse Casgrain

1896-1981 | Réformatrice, féministe, femme politique et sénatrice canadienne



AGRICULTRICES DU QUÉBEC

1987

La Terre de chez nous - 1^{er} octobre 1987

Création de la Fédération des agricultrices du Québec (FAQ)

En 1987, ces groupes deviennent des syndicats régionaux qui s'affilient à leur fédération de l'UPA respective ainsi qu'à la *Fédération des agricultrices du Québec, créée le 25 septembre 1987, en remplacement du comité provincial des femmes en agriculture*. De cette façon, les femmes et les hommes en agriculture *partagent leur quotidien*, non seulement dans chacune des entreprises, mais aussi des lieux décisionnels.

Nomination de la première présidente

Madame Monique Bégin (jusqu'en 1989).



« En riant on disait qu'on rentrait dans la dernière taverne du Québec. Ça a été beaucoup de travail. On avait un but. On visait la Fédération »

Citation de madame Monique Bégin



Membres du CA 1987

Premier logo

Voici le premier logo de la Fédération des agricultrices du Québec. La demi-sphère représente la terre, l'œil rouge représente le soleil, le front orange signifie le soleil qui s'illumine et la chevelure indique la verdure qui respire la plénitude. Ce logo a été réalisé par la firme *Danielle Roy Deisgn*.



La venue des agricultrices est un enrichissement pour l'UPA...

— Jacques Proulx

Jour historique pour les agricultrices que ce 25 septembre 1987. Jour historique aussi pour toute l'agriculture du Québec et particulièrement pour l'UPA qui voit la création de la Fédération des agricultrices du Québec.

intégrer tous les aspects des relations humaines.»

En terminant, le président Proulx a affirmé que « l'agriculture doit profiter au mieux de tous ses éléments positifs et que les femmes doivent s'affirmer à tous les niveaux. Une UPA où les femmes seront reconnues en quantité et en qualité sera une UPA plus forte, plus centrée sur le réel et finalement plus efficace. »

R. L.

Un soutien

Le président de l'UPA affirme que son organisme continuera à apporter un soutien financier, moral et technique aux agricultrices. Jusqu'à maintenant, l'absence des femmes à de hauts niveaux d'administration à l'UPA est remarquée avec étonnement par beaucoup d'observateurs. On connaît l'implication énorme des femmes sur les fermes québécoises.



1988

Agricultrice de l'année

Madame **Marie-Jeanne Bélanger-Lavoie** de la région Côte-du-Sud. Elle est la première récipiendaire du prix de l'Agricultrice de l'année. Connue principalement dans la mise en marché de l'agneau, celle-ci est aussi très active en ce qui a trait cause de la condition féminine en agriculture.



Histoire

C'est le 18 novembre 1988 que ce tenait le tout premier gala organisé par la Fédération des agricultrices du Québec. On le nommait Concours de l'Agricultrice de l'année.

Le Courrier - Février 1988

Le syndicat des agricultrices établit son programme d'action

Ce que le syndicat vise, c'est de faire en sorte que les agricultrices faisant partie de cette catégorie d'âge, qui représentent plus de la moitié des femmes en agriculture dans la région, obtiennent une aide compensatoire leur facilitant l'accès à la propriété ou à la prime d'établissement.

1989

Agricultrice de l'année

Madame **Louiselle Pelletier** de la région de Québec



Présidente

Madame Monique Bégin

Nomination d'une nouvelle présidente

Madame Raymonde Chartrand



« On a jamais travaillé contre les hommes en agriculture. On travaillait pour que les deux travaillent ensemble, comme sur les fermes »

Citation de madame Raymonde Chartrand

La Terre de chez nous - 20 avril 1989

Le ministre Michel Pagé reconnaît la contribution des femmes à l'agriculture québécoise

Parce que les femmes ont contribué de façon significative au développement de l'agriculture québécoise, le ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, monsieur Michel Pagé, leur rendra un hommage particulier dans le cadre des Festivités du Centenaire du concours du Mérite agricole.

« Le Centenaire du concours de l'Ordre du mérite agricole devient un moment privilégié de souligner l'apport du travail des femmes à l'agriculture québécoise, un secteur important de notre économie. L'agriculture québécoise étant depuis ses tout débuts basée sur une entreprise de type familial, on ne saurait donc passer sous silence leur immense contribution » de



1990

Agricultrice de l'année

Madame **Solange Fernet-Gervais** de la région de la Mauricie



Présidente

Madame Raymonde Chartrand

Grand dossier

C'est en 1990 que le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, a annoncé au congrès général de l'UPA qu'entraît en vigueur le programme d'accès à la propriété pour les conjoints et conjointes de 40 ans et plus. Cette mesure a fait considérablement augmenter le nombre de femmes propriétaires et co-propriétaires d'entreprises agricole au Québec. Une des longues batailles que les Agricultrices avaient menées.



Congrès général de l'UPA en 1990

temps s temps, vancent

La Gazette des femmes - Juillet/Août 1990

Agricultrices Beau temps mauvais temps, elles avancent

Danielle Soucy

... années, les québécoises de géante, oublier qu'avaient même ilent un mé-

and je vois le rit sur un silo e, je me dis: contente pour

: souriante, à e ensoleillée, ult, une agri- quinquantaine, e. Dans quel- laire et son t leur ferme s fils et à sa ploiteront en

d'agriculture, changements, petite ferme

Mais le plus gros changement dont elle a été témoin — le meilleur aussi, à son avis — s'est produit...

«Madame, vous n'avez rien»

... financière, surtout si elles sont mariées en séparation de biens. Dans la plupart des cas, tout, de l'auto aux bâtiments en passant par la machinerie, le bétail et le fonds de terre, appartenait au mari. Comme elles ne recevaient pas de salaire, elles n'avaient pas droit non plus aux mesures de sécurité sociale que l'Etat consent aux autres travailleuses.



1991

Agricultrice de l'année

Madame **Jocelyne Bergeron-Pinard** de la région de l'Estrie

Présidente

Madame **Raymonde Chartrand**



Le Soleil - Mars 1991

Les subventions aux agricultrices fondent

Une perte de 25 000 \$ sur l'année précédente. C'est donc dire qu'en trois ans la fédération a perdu rien de moins que 40 000 \$.

La présidente de la FAQ, Mme Raymonde Chartrand lors d'une conversation, qu'il s'agissait du quinquennal et qu'avec 85 000 \$, avoue-t-elle

Entre temps, le ministre Picotte indique, dans un communiqué remis à la presse, que cette subvention reconnaît ainsi l'efficacité et la contribution des agricultrices dans l'opération et la rentabilisation des entreprises agricoles du Québec. Cette subvention du MA-PAQ représente plus du quart du

la contribution des agricultrices dans l'opération et la rentabilisation des entreprises agricoles du Québec. Cette subvention d

« Avec 85 000 \$, avoue-t-elle

1992

Agricultrice de l'année

Madame **Hélène Chevrier-Miron** de la région de Saint-Hyacinthe

Présidente

Madame **Raymonde Chartrand**



Le Devoir - Mars 1992

Pour les agricultrices, l'égalité sur la terre

La FEMME invisible existe, qui travaille sans salaire, ignorée par les statistiques, c'est la femme agricole. Elle est invisible en agriculture, même dans un Québec agricole.

assez compétent pour travailler directement sur la ferme.

De deux, « limiter les agricultrices à la maison, c'est perdre toute la compétence et toute la formation qu'elles ont acquises, note Mme Chartrand. Elles ne sont pas que des aides ou des apprenties, elles sont souvent des professionnelles de l'agriculture au même titre que leurs maris. Les jeunes femmes, surtout, ne veulent plus être dans l'ombre de leur conjoint ».



1993

Agricultrice de l'année

Madame **Suzanne Labonté-Langevin** de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Présidente

Madame Raymonde Chartrand



Le Bulletin des agriculteurs - Septembre 1993

Agricultrices, qui êtes-vous?

le travail avec leur conjoint ou associé. À la lecture de l'article «Agricultrice, mais femme d'abord», il se dégage de l'analyse du travail et de la formation des répondantes que le fait de vivre dans une exploitation agricole ne signifie pas qu'elles sont toutes intéressées à l'agriculture.

Cette situation n'a pas à être déplorée, mais devrait plutôt orienter

30 ANS de perles en agriculture

Rendre légal ce qu'

La Terre de chez nous - Novembre 1986

et qui protège également les futures administratrices. S'associer sous une forme légale mais laquelle? ...un comité indépendant, un comité de l'UPA, une corporation à buts lucratifs ou non lu-

Dates de fondation

- 21 février 1986** Syndicat des agricultrices région Outaouais-Laurentides (radié en 2009)
- 29 novembre 1986** Syndicat des agricultrices de l'Estrie
- 21 février 1987** Syndicat des agricultrices de Lanaudière
- 21 février 1987** Syndicat des agricultrices de la Beauce (devenu Chaudière-Appalaches Ouest)
- 11 avril 1987** Syndicat des agricultrices d'Abitibi-Témiscamingue (radié en 2014)
- 20 juin 1987** Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- 27 juin 1987** Syndicat des agricultrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 27 juin 1987** Syndicat des agricultrices de la région de Québec (radié en 2014)
- 11 juillet 1987** Syndicat des agricultrices de la région de la Côte-du-Sud (devenu Chaudière-Appalaches-Est)
- 15 août 1987** Syndicat des agricultrices de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (radié en 2000)
- 12 septembre 1987** Syndicat des agricultrices de la région de St-Hyacinthe (devenu Montérégie Est)
- 25 septembre 1987** FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC
- 26 septembre 1987** Syndicat des agricultrices de la région de Nicolet (devenu Centre-du-Québec)
- 7 mai 1988** Syndicat des agricultrices de la Mauricie
- 22 février 1992** Syndicat des agricultrices de Val-Jean (devenu Montérégie Ouest)



1994

Agricultrice de l'année

Madame **Lise Goudreault-Naud** de la région du Centre-du-Québec. Mère monoparentale de trois enfants, madame Lise Goudreault-Naud a su relever de nombreux défis. Reconnue pour son engagement social et pour sa personnalité dynamique, elle laisse son métier d'enseignante afin de se consacrer à ses enfants et à l'entreprise de son mari décédé qui produisait des concombres.



Présidente

Madame Raymonde Chartrand



Nomination d'une nouvelle présidente

Madame Rena B. Martin

« Le mot agricultrice n'était même pas dans le dictionnaire avant. Dans les discours on entend maintenant parler de productrices et de producteurs. Cela rend fière »

Citation de madame Rena B. Martin

En 1981 seulement 4 % des femmes ont des parts dans les entreprises agricoles, en 1987 elles sont 12 %. C'est suite à une mesure spéciale visant à favoriser l'accès à la propriété pour les conjoints de 40 ans et plus en 1990 que le pourcentage de femmes propriétaire augmente à 25 % en 1994. Depuis, ce taux est resté stable.

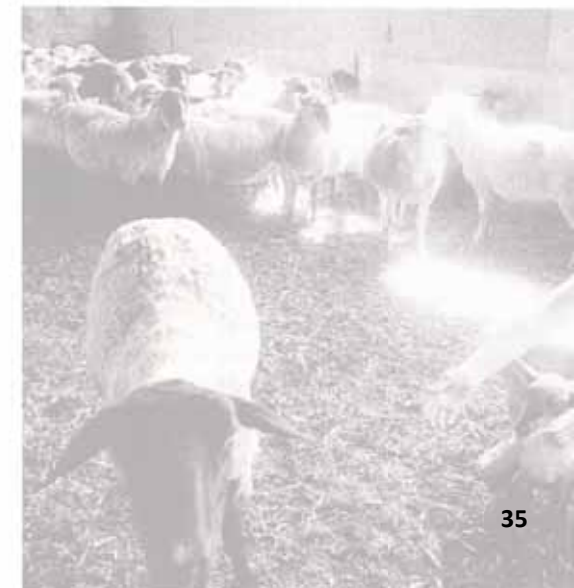
MARTINE D'AMOURS

Un portrait de ce que sont et ce que font ces Québécoises de l'

La RÉCOLTE des agricultrices

Chez la moitié de celles qui ont acquis des titres de propriété, la motivation au travail, les échanges sur les objectifs de l'exploitation et l'engagement dans la prise de décisions ont effectivement augmenté. Fait plus intéressant encore : celles qui dé-

montrent des animaux, travail aux champs, récolte. Les femmes assument aussi une part de ces tâches, mais leurs



AGRICULTRICES
DU QUÉBEC

1997

Agricultrice de l'année

Madame **Diane Bouchard** de la région de la Côte-du-sud. Celle-ci était copropriétaire avec son mari d'une ferme laitière, où l'on retrouvait aussi des poules, canards, lapins et bien plus. Madame Diane Bouchard se disait chanceuse d'avoir ce style de vie, où elle pouvait profiter des magnifiques paysages et vivre de sa passion.



Présidente

Madame Rena B. Martin



Nomination d'une nouvelle présidente

Madame Diane Montour

« Les dossiers sont aussi importants pour les hommes que pour les femmes. C'est dans la façon dont on le fait, dans notre regard, dans les moyens que l'on développe pour atteindre les objectifs sur le même dossier qui change »

Citation de madame Diane Montour

Nouveau logo

Pour fêter le 10^e anniversaire de la Fédération des agricultrices du Québec, la fédération se dote d'une nouvelle image visuelle. Logo dessiné par madame

Carmen Ducharme. L'ensemble du logo dégage une image originale démarquant professionnalisme, solidarité et féminité : Il définit bien la situation géographique, la mission et les femmes que la Fédération des agricultrices et ses syndicats régionaux affiliés représentent.



demande de plus en plus de leadership et de compétence. Or, on observe que ce sont généralement les agricultrices qui mettent sur pied des projets de transformation d'aliments, de table champêtre et d'agrotourisme qui rendent les régions moins dépendantes des variations de prix et des conditions de mise en marché de quelques produits.

Mais lancer une entreprise ou com-

économiques des activités agricoles. professionnelle comme indi- associée à son d'abord pris de responsabilité de formation me former car maine bien par- expérience de

qu'ils n'étaient pas toujours disponibles et adaptés.» S'il est essentiel d'aller chercher les outils qui manquent, Mme Montour a insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'il fallait procéder par étape pour réussir. «Il n'est pas nécessaire de voir grand au départ. Il faut d'abord choisir son créneau - moi j'ai choisi le sucre de fruits puisque mon fils ne peut pas manger de sucre - et développer son marché avec patience et rigueur.»

Avec le temps, Mme Montour a dû se familiariser avec la gestion de personnel: formation, rémunération, etc. La ferme, qui cultive quelque 80 acres en petits fruits et légumes, compte aujourd'hui une soixantaine d'employés saisonniers. Elle a aussi appris à répondre aux besoins de sa clientèle, notamment de l'autocueillette, en terme d'accueil et d'encadrement aux champs notamment. Tant et si bien

Des outils à aller chercher

Invitée à parler de son intégration à la présidence de la FAQ, Diane Montour, a également souligné l'importance d'une for-



1998

Agricultrice de l'année

Madame **Monique Lecours** de la région de Saint-Hyacinthe. Résidente de Mont-Saint-Hilaire, madame Monique Lecours a reçu le prestigieux prix en 1998. Celle-ci se spécialisait dans la production de céréales et d'œufs de consommation.



Présidente

Madame Diane Montour

1999

Agricultrice de l'année

Madame **Ariane Olivier-Ouellet** de la région du Bas-Saint-Laurent. Elle possède son entreprise familiale avec son conjoint. Reconnue pour ses engagements syndicaux, sociaux et communautaires, elle a été nommée agricultrice de l'année en 1999.



Présidente

Madame Diane Montour

Nomination d'une nouvelle présidente

Madame Carmen Ducharme



« Quand on s'implique on veut être parfaite. Avant de prendre un poste il faut que l'on sache tout. Cela donne de l'assurance de faire partie des Agricultrices. »

Citation de madame Carmen Ducharme

La Terre de chez nous - Juin 1998

Une transformation réussie

agricultrices que l'on observe.

Bien qu'il reste beaucoup à faire à ce chapitre, bien que les organismes agricoles ne soient pas encore à l'aise avec la participation des femmes, bien que celles-ci pourraient apporter une contribution plus importante si on leur permettait, on se sent maintenant dans l'obligation de leur faire une place minimale.

C'est tout de même un premier. C'est

MAPAQ - Décembre 1999

" CHEZ NOUS LA RELÈVE, C'EST NOTRE FILLE "

Cette campagne s'inscrit dans le cadre des opérations ministérielles en matière de condition féminine et vise à encourager les filles à prendre la relève au sein des entreprises agricoles. Sous le thème " Chez nous la relève, c'est notre fille ", les différents intervenants régionaux veulent ainsi sensibiliser, par la même occasion, les parents agriculteurs et agricultrices, propriétaires d'entreprises agricoles, à considérer leur fille comme relève potentielle au moment d'amorcer le transfert de leur entreprise. Le message démontre également aux filles que la profession d'agricultrice présente pour elles des possibilités.



AGRICULTRICES
DU QUÉBEC

1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

2000

Agricultrice de l'année

Madame **Céline Bélanger** de la région du Centre-du-Québec. La résidente de Saint-Albert-de-Warwick a tout fait pour réaliser son rêve, qui était de gagner le titre de l'agricultrice de l'année. Admirée pour son engagement envers la société, madame Céline Bélanger œuvre dans la production de lait, accompagnée de son mari.



Présidente

Madame Carmen Ducharme

Événement

C'est dans un esprit d'enthousiasme et de plaisir que près de 170 femmes ont participé au colloque *Agricultrices présentes*.

Modification du logo

La couleur du logo est modifiée afin de le moderniser.



Une garderie qui répond aux besoins du monde rural voit enfin le jour dans la MRC d'Argenteuil. « Le Rêve de Caillette » né des frustrations de l'agricultrice Nathalie Malo prend forme après deux ans d'un travail acharné.

« Mon métier c'est agricultrice. Il me faut une garderie qui réponde à mes besoins. Je n'ai pas été capable de trouver un endroit qui garderait mes trois enfants jusqu'à 19 heures le soir et qui leur offrirait le repas. Mon travail m'oblige à terminer tard surtout avec la traite des vaches », raconte madame Malo.

C'est en mes de sa 1997 « Le municipalité à 10 kilomètres à l'ouest de Lachute. Le rêve n'est pas devenu réalité du jour au lendemain. Ce fut et c'est encore un combat pour Nathalie Malo. « Nos mères se sont assez battues pour faire reconnaître le titre d'agricultrice. Moi je pense que maintenant il faut avoir les conditions de vie avec. »

« Le Rêve de Caillette » possède depuis le 10 mars dernier son permis de Centre de la petite enfance. Il peut offrir 50 places en milieu familial et 46 places dans le nouveau bâtiment en construction. Des embûches de toutes sortes ont jalonné le projet que ce soit au niveau des gouvernements provincial, municipaux que des institutions financières et entreprises commerciales. Pour l'instigatrice du centre-présidente, Nathalie Malo, « ce projet c'est un vrai miracle car depuis l'ouverture, c'est de combat en combat, toujours te défendre, te justifier. On nous compare avec d'autres garderies existantes mais elles ne répondent pas à nos besoins ».

Un nouveau type de garderie

Alors qu'elle était jeune fille, madame Malo rêvait du jour où elle serait agricultrice avec plein d'enfants qu'elle voyait grandir pendant qu'elle travaillait. Cette situation rêvée n'a plus sa place sur les fermes d'aujourd'hui, admet-elle. Sur la ferme des Laurin, Nathalie s'occupe des vaches avec un quota de 64 kilos, son mari Yves partage son temps entre les deux mille porcs et les mille hectares de terres cultivées. « Je n'ai pas le temps lorsque je travaille de m'occuper de mes trois enfants sur la ferme pour les produits chimiques, les bruits, les dangers avec les animaux, sans compter les risques d'accidents avec les divers équipements. »



Dessin de la garderie « Rêve de Caillette » présentement en construction

GARDERIE Le Rêve de Caillette se métamorphose

acharne.

« Mon métier c'est agricultrice. Il me faut une garderie qui réponde à mes besoins. Je n'ai pas été capable de trouver un endroit qui garderait mes

travailler de m'occuper en même temps des enfants. C'est dangereux sur la ferme pour les enfants. Il y a les produits chimiques, les bruits, les dangers avec les animaux, sans compter les risques d'accidents avec les divers équipements. »

C'est dangereux sur la ferme pour les enfants, les produits chimiques, les bruits, les dangers avec les animaux, et les risques d'accidents avec les divers équipements.

Le design aussi est différent des autres garderies. Le bâtiment présentement en construction offrira 46 places. Dans le silo on retrouvera les bureaux administratifs.

À l'ouverture au mois d'août prochain, vingt-cinq employés travailleront avec six groupes d'enfants incluant la pouponnière. Il y aura deux cuisinières. Le projet de 681 000 dollars est financé majoritairement par un prêt de la Caisse populaire. Les orga-

financement spécial. La gestionnaire madame Ranger, indique que, « première de la nouvelle politique c'est de répondre au besoin possible, des régions et de faire en sorte que si on n'a pas les financements pour le projet, on ne peut toujours pas répondre à nos besoins. »

Pouvoir respirer

me qui travaille au projet de la garderie pour permettre le matin je cours par les trois enfants prend le temps de ne pas partir. Je n'ai pas de garderie pour aller le mener. J'ai avec, dans mon véhicule, des produits chimiques et après je vais à la garderie. J'arrive toujours à temps au travail. Je ne prends pas ma période de diner afin de pouvoir aller chercher mes enfants avec la garderie.

me. Quand on part, je suis en train de me rendre à terre. Je ne suis pas bien plus tard de m'écrouler pas rien dire, mais les enfants ne peuvent pas aller parer le projet. C'est fait et sent, avouez que la qualité auprès de nos enfants. Nathalie Malo, présidente de l'association, mentionne que « ce n'est pas qu'une heure de service de garde que l'on offre aux parents. C'est du

1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

2001

Agricultrice de l'année

Madame **Jeanne D'Arc Legault-Cousineau** de la région de Val-Jean. Dévouée à sa famille et à sa production agricole, madame Jeanne D'Arc Legault-Cousineau est la lauréate du prestigieux prix en 2001. Mère de 12 enfants, elle a toujours su combiner travail et famille de façon exemplaire dans son entreprise de production maraîchère.



Présidente

Madame Carmen Ducharme

Prix

Dans le cadre du concours Initiatives de prévention à la ferme (projet collectif), la Fédération des agricultrices du Québec a remporté 2^e prix pour la pancarte Attention à nos enfants. Un montant de 2500 \$ fut remis à la présidente, madame Carmen Ducharme, lors du congrès général de l'UPA.



invisible des femmes

La Terre de chez nous - Avril 2001

Recenser le travail invisible des femmes

Chez les agricultrices, le travail invisible doit aussi sortir de l'ombre. « Il est important que le travail des femmes soit visible et qu'il soit aussi inscrit dans les coûts de production », explique Mme Ducharme. Par ailleurs, la présidente de la Fédération

une vril, avons toujours demandé que le travail des femmes agricultrices soit comptabilisé, rappelle-t-elle. Nombreuses sont les femmes agricultrices qui gardent leurs enfants à la ferme. Cette question en trois volets invite les personnes à identifier le nombre d'heures consacrées aux tâches ménagères, à la garde des enfants et aux soins aux personnes âgées.

Les agricultrices ont souvent du mal à faire reconnaître leur travail. Chez les agricultrices, le travail invisible doit aussi sortir de l'ombre. « Il est important que le travail des femmes soit visible et qu'il soit aussi inscrit dans les coûts de production », explique Mme Ducharme. Par ailleurs, la présidente de la Fédération des agricultrices en profite pour rappeler aux agricultrices de porter une attention particulière au questionnaire du recensement 2001 concernant spécifiquement les exploitations agricoles. « Que les femmes s'identifient comme gestionnaire d'exploitation agricole si elles prennent part aux décisions – et elles le font presque toutes – même si elles ne détiennent pas de parts dans l'exploitation », rappelle-t-elle. « Par contre, celles qui travaillent de l'extérieur ne sont pas incluses dans le revenu de la ferme », poursuit Mme Ducharme.



tribué au succès de la reconnaissance des femmes collaboratrices. En mesurant le travail invisible, l'AFEA souhaite qu'il soit d'abord inscrit à l'intérieur du PIB; que le gouvernement adopte des mesures propres à reconnaître l'aspect social du travail non rémunéré en accordant par exemple des crédits d'impôt pour le parent qui garde ses enfants au foyer ou s'occupe des personnes âgées. Cette question de justice sociale déborde de la scène provinciale et canadienne. L'AFEAS s'est allié depuis une vingtaine d'années aux groupes internationaux qui demandent cette reconnaissance pour toutes les femmes du monde. Le Canada s'était engagé dans le cadre de

1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

2002

Agricultrice de l'année

Madame **Brigitte Saint-Vincent** de la région de la Beauce. Madame Brigitte Saint-Vincent est la première Beauceronne a remporté ce prix. Fondeuse, cette agricultrice a commencé à s'intéresser au milieu agricole très tôt. Déjà à l'âge de quatre ans, elle participait à des concours de présentation d'animaux. Elle possède le « Ranch Haute Beauce » qui est une entreprise créée par son conjoint et elle.



Présidente

Madame Carmen Ducharme



Membres du CA 2001



Des agricultrices en position de force

Diane Lavallée, présidente du conseil du statut de la femme de Québec (CSF) et Monique Bellavance

Carl T...

COLLABORA...

Les agricultrices ont constitué un exemple au Québec pour l'importance de leur participation comme actionnaire, dans les exploitations familiales.

En effet, quelque 36 % des agricultrices (700) détiennent des parts dans les fermes familiales du Bas-Saint-Laurent (1 900) comparativement à 19 % au Québec, soit presque le double de la moyenne québécoise.

Un reflet de la situation générale des femmes qui, au Bas-Saint-Laurent, dépassent la moyenne québécoise dans les lieux de travail régionaux et locaux, selon le...

La moitié des postes de commissaires d'audit sont occupés par des femmes.

En effet, quelque 36 % des agricultrices (700) détiennent des parts dans les fermes familiales du Bas-Saint-Laurent (1 900) comparativement à 19 % au Québec, soit presque le double de la moyenne québécoise.

À sa connaissance, les femmes dans les fermes bas-laurentiennes ne limitent pas leur participation à la comptabilité et à la gestion, mais oeuvrent selon leurs goûts et leurs intérêts dans différentes activités.

Consultez les experts de comptabilité et de...

Nous sommes là pour...

1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

2004

Agricultrice de l'année

Madame **Dominique Brisson** de la région du Bas-Saint-Laurent. Mère de quatre enfants, madame Dominique Brisson rêvait d'avoir une entreprise à son goût, afin de s'épanouir amplement. En plus d'être spécialisée dans l'élevage d'agneaux, madame Dominique Brisson fait la comptabilité des trois entreprises familiales. C'est avec mérite qu'elle accepte le majestueux prix en 2004.



Présidente

Madame Carmen Ducharme

Grand dossier (RQAP)

Saviez-vous que la FAQ avait travaillé en amont de ce programme afin de permettre aux productrices agricoles, et finalement, à toutes les travailleuses autonomes d'avoir accès aux prestations d'assurances parentales? Le Régime québécois d'assurance parentale est un moyen de mieux concilier les responsabilités familiales et professionnelles. Notamment, le RQAP a comme objectif de soutenir financièrement les nouveaux parents, à les encourager dans leur désir d'avoir des enfants et à les soutenir dans leur volonté de consacrer plus de temps à leurs enfants dans les premiers mois de leur vie. Tous et toutes les agriculteurs et agricultrices occupant un emploi salarié sur la ferme ou à l'extérieur de la ferme et détenant des parts dans l'entreprise agricole seront admissibles au régime en 2006.



QUÉBEC (PC)

La Voix de l'Est - 20 mai 2004

À compter de 2006, le Québec aura les congés franches pour gérer à sa guise son programme de congés parentaux sans droit de regard d'Ottawa, a confirmé hier le ministre de l'Emploi, de la

Québec gérera les congés parentaux à compter de 2006

«C'est un pas extrêmement important pour le Québec, pour les familles québécoises. Nous avons la meilleure entente possible, élections fédérales ou pas... élections fédérales...» déclara le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Formation, Claude Gauthier. Soit, cette offre de congés parentaux au Québec, durant un accord gouvernemental défendu par le ministre d'Environnement et de Changement climatique, en plus d'être plus généreux que ce qui est offert présentement par le gouvernement fédéral. Par exemple, une mère ayant un revenu par année a droit actuel à une prestation totale de 21 000 \$, en plus d'un congé de deux semaines. Le nouveau programme québécois sera accessible tant aux salariés qu'aux travailleurs autonomes. Les pères n'ont pas été oubliés et pourront toucher des prestations pour passer entre trois et cinq semaines avec leur enfant. De plus, le délai de carence de deux semaines est aboli.

De plus, contrairement à la formule actuelle, le programme québécois sera accessible tant aux salariés qu'aux travailleurs autonomes. Les pères n'ont pas été oubliés et pourront toucher des prestations pour passer entre trois et cinq semaines avec leur enfant. De plus, le délai de carence de deux semaines est aboli. Le congé québécois sera mieux rémunéré, mais durera moins longtemps: 40 semaines à 75 % du salaire, au lieu de 50 semaines à 55 % du salaire, comme c'est le cas actuellement.

Interrompues depuis 1999, les négociations avaient repris en février dernier, mais des dernières semaines, le premier ministre Martin a fait connaître le processus de négociations, en vue de régler rapidement les négociations. Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Formation, Claude Gauthier, a déclaré que le processus de négociations avait été interrompu depuis 1999, mais qu'il était maintenant en cours. Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Formation, Claude Gauthier, a déclaré que le processus de négociations avait été interrompu depuis 1999, mais qu'il était maintenant en cours.

«Je pense que l'entente est très importante et j'espère qu'on va l'avoir. Je pense que ça démontre à quel point le gouvernement canadien est prêt à déclencher des élections générales. Je pense que ça démontre à quel point le gouvernement canadien est prêt à déclencher des élections générales. Je pense que ça démontre à quel point le gouvernement canadien est prêt à déclencher des élections générales.»



AGRICULTRICES
DU QUÉBEC

Agricultrice de l'année

Madame **Françoise Mongrain Samson** de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Madame Françoise Mongrain Samson est la lauréate pour l'Agricultrice de l'année en 2005. Cette dame exploitait une ferme laitière avec son conjoint. Elle est aussi mère de trois enfants, alors que deux de ceux-ci étaient déjà associés à son entreprise à l'époque.



Présidente

Madame Carmen Ducharme

Prix

Dans le cadre du concours *Initiatives de prévention à la ferme* (projet collectif), la Fédération des agricultrices du Québec a remporté LE PRIX CSST, MÉDAILLE D'OR FÉDÉRATION AFFILIÉ À L'UPA pour la pancarte *Danger gardez cette porte fermée*. Un montant de 1 000 \$ fut remis à la présidente, madame Carmen Ducharme, lors du congrès général de l'UPA.



Ces pancartes destinées dans un premier temps à éviter tout accident pouvant se produire près des fosses à fumier, peuvent être aussi utilisées pour toutes enceintes accessibles par une porte (piscine, cabanon contenant des matières dangereuses, etc.).

Événement

Organisation du colloque sur le thème Mes affaires enfin claires!

AGRICULTRICES

Dure, dure la conciliation travail-famille !

MARC-ALAIN SOUCY
masoucy@laterre.ca

La Fédération des agricultrices du Québec tenait son assemblée générale annuelle les 14 et 15 octobre derniers à Drummondville sous le thème *Ma Terre-Née*. Carmen Ducharme, la présidente de la Fédération, a tenu à rappeler aux participantes qu'exploiter une entreprise agricole et concevoir des enfants ne se font pas sans ressources. Un des moments forts de l'assemblée a d'ailleurs été celui des témoignages.



« Je pense même à vendre l'entreprise », a-t-elle déclaré.

Claire Lajoie s'est reconnue dans les témoignages de celles qui l'ont précédée et déplore que les jeunes d'aujourd'hui font face aux mêmes problèmes que ceux qu'elle a vécus. Cette mère de trois enfants a tellement voulu en faire que ses excès de travail et de stress l'ont conduite à une dépression. « J'ai mis cinq ans à m'en remettre. J'ai

désir d'avoir plusieurs enfants. Sans son implication en agriculture, on ne comprendrait pas comment elle a pu survivre. Elle dit que, quand elle est fatiguée, on comprend sa santé, et la famille prend le relais. Claire Lajoie s'est reconnue dans les témoignages de celles qui l'ont précédée et déplore que les jeunes d'aujourd'hui font face aux mêmes problèmes que ceux qu'elle a vécus. Cette mère de trois enfants a tellement voulu en faire que ses excès de travail et de stress l'ont conduite à une dépression. « J'ai mis cinq ans à m'en remettre. J'ai dû admettre que j'avais une dépression. Pendant mes congés, j'étais incapable de faire mes tâches. Je me suis rendue compte que ça n'a pas changé. Selon elle, si rien ne change, bientôt plus de familles agricoles donneront naissance à des enfants, moi j'en ai eu trois. (Doyon) remet aujourd'hui en question l'idée d'en avoir deux », a-t-elle déclaré.

« J'ai mis cinq ans à m'en remettre. J'ai dû admettre que j'avais une dépression. Pendant mes congés, j'étais incapable de faire mes tâches. Je me suis rendue compte que ça n'a pas changé. Selon elle, si rien ne change, bientôt plus de familles agricoles donneront naissance à des enfants, moi j'en ai eu trois. (Doyon) remet aujourd'hui en question l'idée d'en avoir deux », a-t-elle déclaré.

1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

2006

Agricultrice de l'année

Madame **Thérèse Beaudin Riendeau** de la région de Val-Jean. La copropriétaire du Potager Riendeau qui produit des laitues et des oignons était très heureuse de remporter ce prix. Elle a très bien réussi à combiner travail et famille, où elle s'est occupée de ses trois enfants. En plus de travailler sur le terrain, elle s'occupe de quelques tâches administratives.



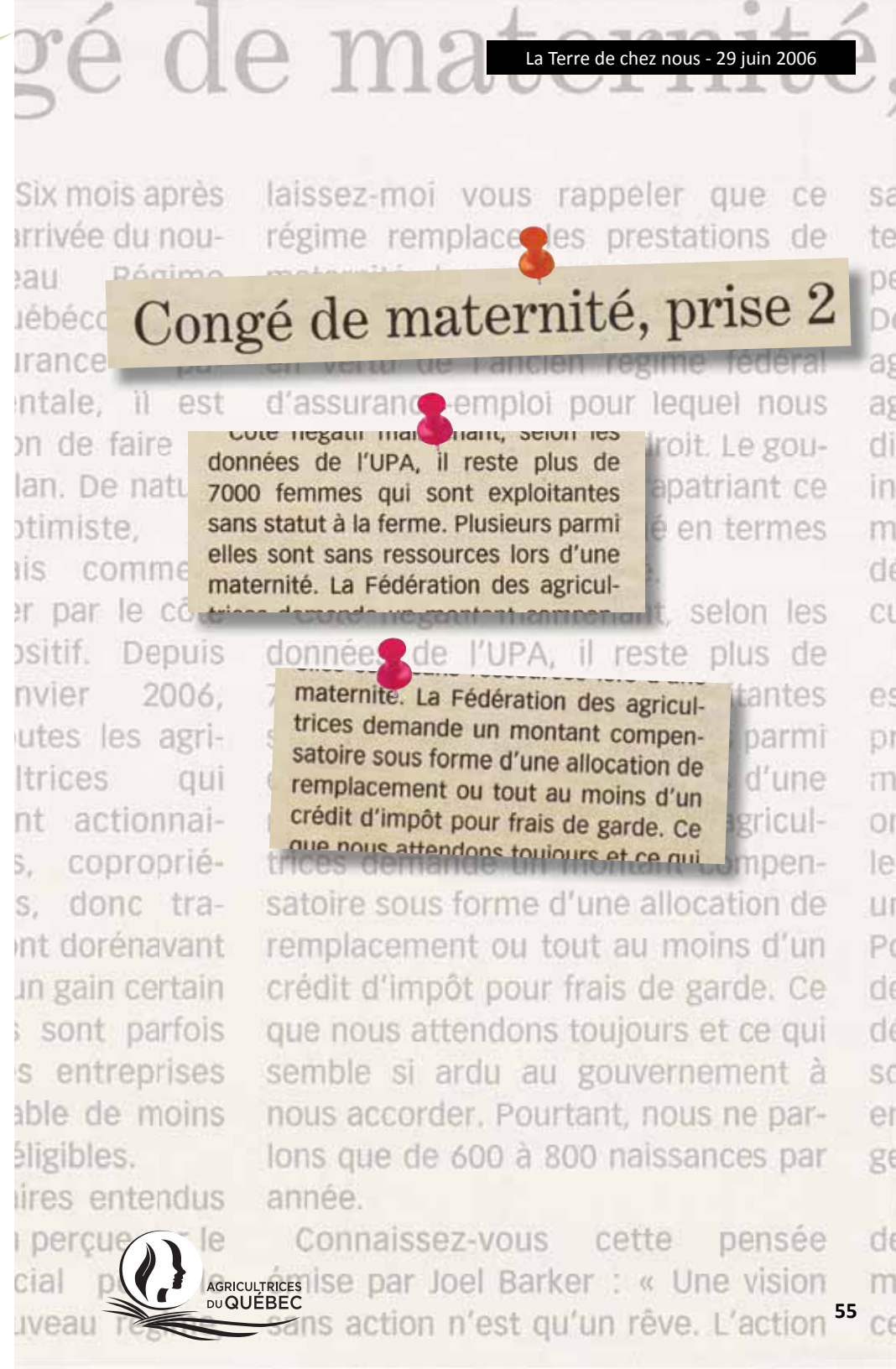
Présidente

Madame Carmen Ducharme

Grand dossier

Dévoilement de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans laquelle sont inscrits comme partenaires, la Fédération des agricultrices du Québec et l'UPA. Ce partenariat, en collaboration avec le MAPAQ et le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, doit proposer des solutions innovantes permettant d'alléger la vie dans le milieu agricole afin de favoriser la répartition équitable des responsabilités familiales. Ce projet fait suite à de multiples représentations faites par la Fédération des agricultrices auprès du ministère de la Famille afin de les sensibiliser aux besoins des agricultrices en regard de la conciliation travail-famille.

En 1981, 15 % des agricultrices ont un travail rémunéré à l'extérieur de l'entreprise agricole alors que c'est la réalité de 42 % d'entre-elles en 2006. Cette situation augmente les difficultés liées à la conciliation travail-famille.



Agricultrice de l'année

Madame **Armande Henri Amireault** de la région de Lanaudière. Madame Armande Henri Amireault exploite une ferme laitière, avicole, porcine et de grandes cultures. Après plus de 40 ans dans le métier, elle gagne le prix d'Agricultrice de l'année. Elle est particulièrement connue pour son engagement social.



Présidente

Madame Carmen Ducharme

Grand dossier

Annnonce d'un crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, sans égard au revenu gagné, par le gouvernement provincial. Cette modification entraîne une bonification substantielle de l'aide pour les familles agricoles et constitue une mesure applicable pour les entreprises agricoles dont le revenu est déficitaire. Cette bonification fiscale répond aux besoins des familles agricoles ayant des horaires atypiques et qui sont éloignées des CPE.



TERRE, NATURE, FAMILLE ET COMMUNAUTÉ

Les femmes dans l'industrie

la vie qu'elle m

errette Boucl

caractérisée par son inimentaire, l'île d'Orléans ourrit. Quelle place les ent-elles dans ce secteur l'économie de l'île ? es se sont démarquées des yndicat des agricultrices (ébec, Renée Vaillancour int-Laurent, fut la premiè ale à recevoir, en 1988, nisme, et Rollande Lavo int-Jean, la troisième, gt ans plus tard, qu'est : lien des femmes à l'aj soi est fait leur quotidie s projets, leurs préoccup surs et leurs sources de ar tenter de mieux les cons ns rencontré trois femmes et de statuts différents mais s à leur entreprise : Anne i Ferme François Blouin, îlle, Catherine Monna, de & Filles, de Saint-Pierre, elin, de la ferme du même rançois. Nous rapportons les propos d'Anne Pichet- ages de Catherine Monna emelin seront publiés lors 'édition.

ces du Québec, l'UPA, il y a, à coles parmi les mes ayant un statut légal. Une diversité de tâches

agroalimentaire

l'échelle locale. Malgré leur participation accrue aux tâches manuelles et administratives, la plupart d'entre elles continuent d'assumer la majeure partie des tâches ménagères et passent aussi plus de temps à faire du travail civique et bénévole que la moyenne de leurs concitoyennes. Lors

l'échelle locale. Malgré leur participation accrue aux tâches manuelles et administratives, la plupart d'entre elles continuent d'assumer la majeure partie des tâches ménagères et passent aussi plus de temps à faire du travail civique et bénévole que la moyenne de leurs concitoyennes. Lors des cinq ateliers provinciaux tenus à l'hiver 2003-2004 par CFC, les thèmes suivants sont ressortis des échanges pour expliquer leur lien à l'agriculture : la famille et la communauté, la beauté et la nature, l'environnement, l'autosuffisance et l'indépendance. Les agricultrices de l'île d'Orléans ont-elles les mêmes affinités ? Anne Pichette



Pichette et son conjoint François cultivent les asperges, les fraises, les framboises, les pommes et, leur plus grande réussite peut-être, les bleuets en comble. L'été, dès 5 h 30, l'été, elle pla-

Les nièces d'Anne Pichette et l'un de ses fils qu'un ami triment dur à la récolte mais le le sourire.

récolte et vérifie les fournitures pour employés. Elle bénéficie de l'aide de belle-mère, âgée de 79 ans, pour les tâches ménagères. Ses deux belles-sœurs, y

« À tous les matins, je regarde les nappes de ma fenêtre; ma vue, j'y tiens. Les journées bien remplies

qui dure 7 jours sur 7, et les asperges. À tous l'année avec son conjoint, duit à plus d'une douzaine la région. Cette répartition des responsabilités vaut également pour le travail aux champs, le sauto et l'irrigation. Pendant est initiée à la vente au

Tirs d'

Le samedi 11 août dernier, par temps, plus de 2 000 personnes de l'extérieur se sont amenées au terrain de jeux de la municipalité de Sainte-Motille pour assister à un événement agricole populaire : les Tirs de tracteurs. Cette année, il y a eu 77 inscriptions de tracteurs dans différentes classes : un record. Les participants étaient tous agriculteurs actifs ou retraités et venaient majoritairement de l'île. 7 850 \$ de bourses ont été distribués.

L'édition 2007 des Tirs de tracteurs a rapporté des bénéfices de 10 000 \$ qui seront distribués aux organismes oeuvrant auprès des femmes de l'île.

2008

Agricultrice de l'année

Madame **Ghyslaine Morin** de la région de Québec. Le développement de l'agriculture a toujours été une valeur importante pour madame Ghyslaine Morin, principalement dans sa petite région de la Côte-Nord. Celle qui a remporté le prix d'Agricultrice de l'année en 2008 est copropriétaire d'une ferme laitière à Sacré-Cœur.



Présidente

Madame Carmen Ducharme

2009

Agricultrice de l'année

Madame **Francine Ouellet** de la région du Bas-Saint-Laurent. Copropriétaire d'une érablière, le sirop d'érable, les petits fruits et les plantes médicinales sont exploités dans son entreprise. Madame Francine Ouellet s'occupe surtout du bouillage, de la mise en baril et du classement du sirop. Elle mérite amplement son prix d'Agricultrice de l'année.



Présidente

Madame Carmen Ducharme

Nomination d'une nouvelle présidente

Madame Raymonde Plamondon (jusqu'à 2017).



« Nous devons convaincre nos collègues masculins du bien-fondé de notre organisation étant donné que ce sont eux, qui majoritairement prennent les décisions. »

Citation de madame Raymonde Plamondon

La Terre de chez nous - Janvier 2008

Agricultrices: 20 ans d'actions

trent l'importance de cette action syndicale. En 1986, seulement 10,7 % des exploitations comptaient une femme détentrice d'un titre de propriété. Aujourd'hui, il y en a 34 %.

En 2007, c'est le dossier de la conciliation travail-famille qui a pris un envol important à la suite de l'adoption de la politique gouvernementale québécoise en matière d'égalité des femmes, en décembre 2006. Au cours de l'année, la

La Terre de chez nous - Novembre 2009

ACTUALITÉS

ÉTUDE SUR LES AGRICULTRICES DU QUÉBEC Les agricultrices profitent peu des programmes gouvernementaux



1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

2010

Agricultrice de l'année

Madame **Annette Harnois-Coutu** de la région de Lanaudière. Madame Annette Harnois-Coutu est reconnue pour l'ensemble de son implication tant dans son milieu que dans son entreprise pour l'avancement de l'agriculture.



Présidente

Madame Raymonde Plamondon

Réalisation

Cet outil de référence a été développé grâce à une subvention du programme *À égalité pour décider* du Secrétariat en condition féminine. Ce guide vise à accroître le nombre de femmes dans les postes de décision dans les instances locales et régionales et réduire les obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement à l'exercice du pouvoir.



Gain

Obtention du poste *Agricultrices dans les syndicats locaux*.

agricoles (UPA) est à la croisée des chemins. À la suite du dépôt PA du futur, on est actuellement à étudier certains aspects du bon fonctionnement de la structure. Parmi celles-ci deux concer- es agricultrices et soulève des questionnements quant à l'avenir de l'organisation.

mandations, l'UPA a son fonctionnement ructures. Puis, elle a d'organisation afin ter les modèles aux de futur, as s et de ses ion des me assurer la souplesse els, ainsi que main- ange favorable au

Heureusement, on en est encore qu'aux étapes de trois ans.

JPA recommande Si les fe c'est p nomb laque fédération ré- onale pourrait con- enir d'ajouter à son nseil d'administra- on un administra- ur anglophone et/ou ne administratrice agricultrice. Le «pour- uier les femmes a présidente de la Québec, Raymonde

Il existait bien des regroupements dans le ses par- l'exode à finale Fermières, ainsi qu'à l'AFEAS. L'AFEAS accueillait les femmes provenant de toutes les sphères d'activités et puisque la condition des agricultrices différait beaucoup des autres travailleuses, les agricultrices se sont tournées vers l'UPA.

Avec l'apparition de la Fédération des agricultrices du Québec, bien des femmes ont pu recevoir une subvention pour devenir propriétaires. Le gouverne- ment a permis de connaître enfin leurs acquis, sans qu'elles ne soient obligées d'obtenir un diplôme dans une école d'agricul- ture. Elles n'étaient désormais plus uniquement des

propriétaires n'ont aucune chance d'y arriver, car sans titre de propriété, c'est impossible», réplique Mme Plamondon.

L'UPA et les femmes UPA se conjuguera-t-il encore au féminin ?

Longue bataille
Si les femmes tiennent tant à conserver leurs acquis, c'est parce qu'elles les ont obtenus au terme de nombreux efforts. Au début des années 1980, les femmes ont commencé à se regrouper et leurs efforts ont donné des résultats avec la naissance de la Fédération des agricultrices du Québec en 1987.

« Ca fait 20 ans que nous sommes affiliées à l'UPA, que nous y avons droit de parole et nous tenons à conserver notre statut. Mais les recommandations qui sont à l'étude ne prévoient pas de siège attiré

mais un poids au sein de l'organisme. Annette Harnois-Coutu, venue membre de la Fédération des agricultrices du Québec, a été élue présidente en 2009.

De secrétaire
En 1976, quand une femme a été élue secrétaire de sa localité, Annette Harnois-Coutu elle laissait la présidence à son mari. Après 15 ans à la tête du

« J'avais du vécu et j'avais de l'expérience en tant que productrice. Je n'étais pas une novice. »

« C'est un grand défi de participer à l'évolution de l'UPA. Annette Harnois-Coutu avoue ne pas avoir eu un opposant égal, je n'aurais pas eu un opposant égal. C'est le seul homme. C'est le seul homme dont je me souviens »

Annette Coutu a participé aux activités de la Fédération des agricultrices du Québec.

2011

Agricultrice de l'année

Madame Praxède Lévesque-Lapointe de la région de l'Estrie. Cette femme-orchestre, autant ses implications au niveau de son entreprise, de sa famille et auprès de femmes agricultrices d'ici et d'ailleurs lui procurent satisfaction et bonheur. Elle fut élue Agricultrice de l'année en 2011.



Présidente

Madame Raymonde Plamondon

En 1981, elles sont 16,1 % à avoir terminé leurs études collégiales et 5 % ont un diplôme universitaire. En 2011, elles sont respectivement 42 % et 25 % à avoir décroché leur diplôme.

La Gazette des femmes - Novembre 2012

UN AVENIR À CULTIVER

Certains services, cependant, permettent d'alléger la tâche des agricultrices et d'améliorer la qualité de vie de leur famille. Les coopératives de main-d'œuvre en conciliation travail-famille, par exemple. Formée de cinq ou six fermes d'une même région, chaque coopérative embauche à

Encore plus inquiétant, les femmes elles-mêmes tendent à dévaloriser leur rôle dans le domaine agricole. « On a parfois de la difficulté à convaincre les femmes d'adhérer à un syndicat, parce qu'elles sous-estiment leur travail en tant qu'agricultrices. Ce n'est pas parce que tu ne conduis pas le tracteur ou que tu ne vas pas à l'étable que tu n'es pas agricultrice. Il y a plein d'autres tâches à

2012

Agricultrice de l'année

Madame Ghyslaine Côté-Bélanger de la région de la Beauce. Madame Ghyslaine Côté-Bélanger, la lauréate de 2012, a été impliquée tant dans son entreprise que sur le plan social dans différentes sphères d'activités socio-économiques. Celle-ci a contribué à valoriser la profession d'agricultrice. Elle a toujours travaillé à la ferme malgré ses nombreuses activités.



Présidente

Madame Raymonde Plamondon



Événement

Colloque *S'impliquer pour notre avenir*

Des femmes de passion, des femmes impliquées ou simplement des femmes pour le plaisir d'échanger, elles ont toutes fait une différence et elles seront là pour nous confier leur souvenir des 25 dernières années.



Gain

Mise en oeuvre du Plan de financement quinquennal de l'Union finançant la FAQ.



1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

2013

Agricultrice de l'année

Madame **France Demers** de la région de l'Estrie. Madame France Demers est mère de quatre enfants et a toujours eu comme priorité la conciliation famille-travail. Copropriétaire avec son conjoint, la ferme de madame France Demers est spécialisée dans la production laitière et acéricole. Elle est aussi fière de voir que sa passion pour l'agriculture s'est transférée à ses enfants.



Présidente

Madame Raymonde Plamondon

Correction du logo

Ajout du site web sur le logo, modification de la couleur verte plus vive.



Si en 1981 il y a 60 % des femmes collaboratrices qui ont de l'intérêt à participer aux instances de l'Union, elles sont seulement 12 % à le faire en 2016. Les principaux freins sont liés au manque de temps et à la perception du manque de connaissance pour accéder à ces postes.



1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

2014

Agricultrice de l'année

Madame **Nathalie Gervais** de la région de la Montérégie Ouest. Productrice de plus de 20 variétés de pomme, madame Nathalie Gervais se spécialise dans l'accueil de groupe d'enfants afin de les sensibiliser à la nature et aux produits qui l'entourent. Elle gagne, en 2014, le prestigieux prix d'Agricultrice de l'année.



Présidente

Mme Raymonde Plamondon

Grand dossier

Santé psychologique

Le dossier de la santé psychologique des productrices et producteurs agricoles à longuement été porté par les Agricultrices de toutes les régions avant d'être traité par l'UPA en décembre 2015.

Les préoccupations financières restent le facteur de stress qui arrive en tête de liste tant chez les agricultrices que chez les agriculteurs. Les femmes sont toutefois plus affectées par le stress que les hommes. Les différences les plus significatives entre les hommes et les femmes s'observent au niveau de la conciliation travail-famille et de l'endettement.

2015

Agricultrice de l'année

Madame **Brigitte Pigeon** de la région de la Montérégie Ouest. Copropriétaire des Fermes Roland Pigeon et Fils, madame Brigitte Pigeon est la récipiendaire du prix en 2015. Celle qui est spécialisée dans la production de haricots frais, verts et jaunes, le maïs grain et blé est très fière de sa relève féminine qui suivra!



Présidente

Madame Raymonde Plamondon

75^e anniversaire du droit de vote des femmes

Ce n'est que le 25 avril 1940, sous le gouvernement libéral d'Adélar Godbout, que les Québécoises obtiennent le droit de vote et le droit d'éligibilité au provincial. Certaines de nos mères et grands-mères, toujours en vie aujourd'hui, ont pu se prévaloir de ce droit pour une première fois en 1944. 75 ans, cela est très peu à l'échelle du temps.



2016

Agricultrice de l'année

Madame Nathalie Kerbrat de la région de l'Outaouais-Laurentides. C'est seulement en 2006 qu'elle décide de se tourner vers le milieu agricole. Mère monoparentale et unique propriétaire de son érablière, madame Nathalie Kerbrat est fière de ce qu'est devenue son entreprise aujourd'hui. Alors qu'elle reçoit plus de 2000 visiteurs par année, on comprend pourquoi elle a reçu le prix d'Agricultrice de l'année en 2016.



Présidente

Madame Raymonde Plamondon

Consultation Femmes et ruralité

La Fédération des agricultrices du Québec a sondé plus de 800 agricultrices, femmes et agriculteurs. La consultation *Femmes et ruralité* a permis de peindre un portrait global des femmes vivant en milieu agricole. Il a été constaté que les « conjointes d'agriculteurs » effectuent chaque année plus de 108 millions de dollars de travail non rémunéré dans les entreprises agricoles. Le projet a permis d'être finaliste du Prix Égalité Thérèse-Casgrain.



Étude sur le travail invisible des femmes en milieu rural



1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

Grand dossier

Selon les résultats de la consultation *Femmes et ruralité*, 65 % des Québécoises évoluant en agriculture ne se sentent pas bien outillées pour occuper des fonctions d'éluées au sein de l'Union. C'est pourquoi la Fédération, avec l'appui de l'Union, a mis sur pied un programme de mentorat, bien adapté aux réalités agricoles, qui consiste à appuyer les agricultrices qui souhaitent développer ou bonifier leurs compétences d'administratrices. Ce programme est rendu possible grâce au soutien financier du Secrétariat à la condition féminine et du conseil pour le développement de l'Agriculture du Québec (CDAQ). Le projet *Embarque!* est en place grâce au soutien du Secrétariat à la condition féminine et de L'Union des producteurs agricoles.

Embarque! Une démarche pour développer l'engagement au sein de l'Union

Pour **Mentorer** • **S'exprimer** • **Accompagner**
Contribuer • **Décider** • **Oser** • **Réseauter** • **Voter**



Nouvelle image

Après 30 ans d'existence, la Fédération des agricultrices du Québec a décidé d'innover dans ses façons d'agir et faire des modifications importantes quant à sa vision et ses mandats. L'objectif est de **changer l'image de l'organisation** afin de répondre plus adéquatement et plus efficacement aux différents besoins de toutes les agricultrices.



L'identité visuelle proposée représente l'action de se mouvoir par ses courbes

et sa légèreté et, dans un deuxième temps, par les deux profils de femmes représentant l'action, le mouvement **collectif**. La feuille orange et l'herbe verte correspondent à **l'agriculture**. Il est aussi possible de percevoir la lettre Q désignant la province de Québec.



Membres du CA 2016-2017

Debout de gauche à droite : **Diane O.-Gilbert** (Saguenay/Lac-St-Jean, Abitibi-Témiscamingue et Capitale-Nationale-Côte-Nord) - 1^{re} vice-présidente, **Yolande Lemire** (Estrie), **Marlène Thibodeau** (Chaudière-Appalaches Est), **Alyssa Leblanc** (Montérégie Ouest), **Jeannine Messier** (Montérégie Est), **Marie-Ève Rivest** (Lanaudière et Outaouais-Laurentides), **Claire A. Bédard**, intérim (Centre-du-Québec) – **Lysianne Vincent** (photo).

Assises : **Guyline Bergeron** (Chaudière-Appalaches Ouest), **Raymonde Plamondon**, présidente, **Nancy Caron** (Bas-St-Laurent) - 2^e vice-présidente et trésorière, **Johanne Barrette**, (Mauricie).





Nouvelle mission et définition des Agricultrices du Québec

Les Agricultrices du Québec se définissent comme une organisation moderne et ouverte sur le **partenariat** et le **réseautage**.

Sa mission vise à valoriser toutes les femmes œuvrant en milieu agricole et forestier tout en soutenant le développement de leurs **capacités entrepreneuriales** individuelles et collectives.

Valeurs des Agricultrices du Québec

Les Agricultrices se basent sur quatre valeurs fondamentales liées à sa mission. Elles guident chacune des actions et encadrent la prise de décisions au quotidien.

FIERTÉ

- des femmes d'exercer leur **métier** d'agricultrice au quotidien
- permettant de valoriser cette profession
- d'en vivre dignement et dans une perspective de **pérennité**

SOLIDARITÉ

- par l'entremise d'une **organisation** forte et engagée
- qui développe des partenariats durables
- favorisant les échanges entre les **agricultrices**

LEADERSHIP

- des femmes à agir comme des personnes **influentes**
- en participant à l'intérieur d'un vaste réseau démocratique
- en **agriculture**

RECONNAISSANCE

- de l'importance des agricultrices dans l'**histoire** du Québec
- de leur travail acharné pour faire croître leur production respective
- malgré les inégalités persistantes, que la **parité** est une cible à atteindre

Les Agricultrices du Québec tiennent à remercier chaleureusement ses précieux partenaires financiers, qui chaque année, contribuent au succès de la soirée Gala Saturne.

PLATINE MÉDIA



PLATINE



OR



ARGENT



— Félicitations —



pour votre contribution
depuis 30 ans à l'essor du secteur
agroalimentaire et de
l'agriculture au Québec

Accédez à toute l'actualité
agricole en tout temps

**NOUVELLE
APPLICATION**

LaTerre

Téléchargez-la dès maintenant



LaTerre
Fondée en 1929
DE CHEZ NOUS

